

Les publications



GENERATION PIVOT

Le risque d'une fragilisation économique



Résumé

Depuis le milieu des années 1970, la France connaît un ralentissement de sa conjoncture économique, qui se traduit par l'émergence et l'aggravation de multiples problèmes sociaux : chômage, pauvreté, exclusion... D'après le sociologue danois Gösta Esping-Andersen, ceux-ci sont autant de symptômes d'une crise plus profonde des « Etats-providence » face à des dynamiques démographiques et économiques nouvelles. Dans son modèle à trois générations, Esping-Andersen fait de la génération « du milieu » un pivot : la génération qui précède et celle qui suit en sont de plus en plus dépendantes. Charles-François Wolff et Claudine Attias-Donfut mettent en évidence l'existence d'une réciprocité dans les transferts infra-familiaux en temps ou en argent et l'implication croissante de la génération des « grands-parents ».



DRDJSCS
Direction régionale et départementale
de la jeunesse, des sports
et de la cohésion sociale



Le contexte

En 2011, l'espérance de vie à 60 ans était de 21 ans pour un homme et de 26 ans pour une femme. Les seniors qui ont des enfants, des petits-enfants, et ont encore leurs propres parents ne sont plus des cas isolés : cette évolution reconfigure la distribution des responsabilités au sein de la famille, et ce sur le long terme. Selon la définition de Serge Guérin : *« la génération pivot est constituée de seniors entre 47 et 65 ans qui doivent soutenir ou aider les différentes générations de leur famille. C'est la génération au centre des liens familiaux intergénérationnels. Charnière aussi car cette génération est confrontée au passage à la retraite »*. Lors de la préparation de la loi d'adaptation de la société au vieillissement, Luc Broussy a souligné l'intérêt de s'interroger sur le risque de paupérisation de la génération pivot : *« que se passerait-il si le « pivot » n'était plus en mesure d'assurer son rôle auprès des autres générations : les jeunes adultes auront-ils les mêmes capacités à tenir ce rôle comme le font aujourd'hui leur parent ? »*

Les évolutions de la société depuis les années 1990, la crise de 2008, l'allongement de la vie, les évolutions du chômage sont autant de phénomènes qui ont amené un certain nombre d'institutions, membres du réseau d'observation sociale et sanitaire de la région Bourgogne-Franche-Comté, à travailler sur la question de l'évolution de la situation socio-économique de cette génération dite « pivot ».

Pour la génération pivot, l'insécurité de l'emploi, la valorisation du parcours professionnel, l'égalité des sexes, l'incitation au travail des seniors, les incertitudes enfin sur le niveau des retraites posent en termes nouveaux l'expression de la solidarité familiale. Avec un chômage élevé, un marché immobilier onéreux, l'augmentation du nombre de personnes âgées, la famille se trouve au carrefour d'impasses ou d'insécurités sociales.

LA PROBLEMATIQUE ET LES OBJECTIFS

La génération pivot d'aujourd'hui et celle de demain auront-elles les mêmes capacités à tenir ce rôle comme le faisait leurs parents et leurs grands-parents ? Quels sont les effets prévisibles d'un appauvrissement (économique) de la génération pivot sur les autres générations, ascendantes et descendantes ?

Notre société doit faire face à un double défi qui modifie les fondements des solidarités intergénérationnelles :

- ⇒ L'allongement de l'espérance de vie augmente le nombre de générations co-existantes et le modèle à quatre, voire à cinq générations succède progressivement au modèle à trois générations. Dans dix ans, le nombre de personnes de plus de soixante ans sera supérieur à celui des moins de 20 ans, et la fin de vie est souvent marquée par des problèmes de santé et de perte d'autonomie.
- ⇒ L'entrée dans l'âge adulte, c'est-à-dire le départ de chez les parents par l'accès à l'emploi, la possibilité de fonder une famille, ne cesse d'être retardé. Il devient plus flou et peut être un parcours difficile vers l'autonomie pour beaucoup. La famille, lieu par excellence des relations entre les générations reste une référence même si elle s'est fragilisée.

Si les pratiques de solidarité intergénérationnelle s'observent dans tous les milieux sociaux, les formes qu'elles prennent varient d'un milieu social à l'autre. Dans le cas de soutien apporté aux enfants, par exemple, il prend la forme d'une cohabitation temporaire ou d'une organisation domestique fondée sur la proximité des ménages au sein des classes populaires, et celle de l'entraide

financière, associée à la décohabitation précoce et inscrite dans un projet éducatif visant à assurer l'autonomie des ménages, au sein des classes dites supérieures.

L'objectif est de définir les territoires de la région Bourgogne-Franche-Comté exposés à une fragilisation de la génération pivot et son influence sur les solidarités intergénérationnelles. L'étude menée ici, dans le cadre du réseau d'observation sociale et sanitaire, consiste à comprendre l'évolution de la situation de la génération pivot.

LE CADRE DE L'ETUDE

Ici, cette génération comprend les personnes âgées de 45 à 65 ans (ou 45-64 ans). La tranche d'âges considérée est volontairement plus large que celle définie dans l'enquête « Trois générations ». D'abord, l'avancée de l'âge de la retraite entraîne une reconfiguration de l'approche de la population âgée de 60 ans. Par ailleurs, avec l'évolution de la structure par âge de la population et la progression des effectifs atteignant le « grand âge », notre société a aujourd'hui de nombreuses filiations avec cinq générations co-existantes.

Afin de resituer les différentes générations dans le contexte de leur période de naissance, les différents groupes d'âges considérés sont les suivants :

Années de naissances des générations étudiées

Âges	Génération	1990	2013	2022
85 ans et plus	Très âgés	Avant 1905	Avant 1927	Avant 1937
75 ans et plus	Vieux	Avant 1915	Avant 1937	Avant 1947
45-64 ans	Pivot	1926 - 1945	1948 - 1967	1 958 - 1977
17-34 ans	Jeunes adultes	1956 - 1975	1978 - 1995	1 988 - 2005
Moins de 10 ans	Jeunes enfants	1980 - 1990	2002 - 2013	2 012 - 2022

C'est 1990 qui est l'année de référence de cette étude largement basée sur le travail autour de « Trois générations » mené par Claudine Attias-Donfut. L'année 2013 représente quant à elle l'année de recensement de la population actuelle avec une génération pivot née entre 1948 et 1967. Enfin, en considérant la situation des générations âgées de 35 à 55 ans (35-54 ans) en 2013, l'étude porte un regard sur la situation de la génération pivot de 2022.

En reprenant les données des recensements de la population et la tranche d'âges de la génération pivot telle qu'elle est définie ici, les effectifs âgés de 45 à 65 ans concernent les générations nées entre 1926 et 1945 pour les « pivots » de 1990 et les générations nées entre 1948 et 1967 pour les « pivots » de 2013. A partir des effectifs âgés de 35 à 55 ans de 2013, il est possible d'estimer les effectifs « pivots » de 2022. Ils concernent les générations nées entre 1958 et 1977. Les évolutions sont donc mesurées à partir des données de la Bourgogne-Franche-Comté et de la France métropolitaine par rapport aux éléments fournis par l'enquête « Trois générations ».

Les membres du réseau d'observation sociale et sanitaire ont mené un travail de cadrage de cette étude. L'importance des données en lien avec la situation économique a amené l'Agence Régionale de Santé (ARS) à faire appel aux services de l'INSEE. Cette étude a donc été possible grâce au

concours de chaque membre du groupe de travail ainsi que celui des équipes de l'INSEE de Bourgogne-Franche-Comté.

LA METHODOLOGIE

La création du groupe de travail du réseau d'observation sociale et sanitaire de la région Bourgogne-Franche-Comté fut possible grâce à l'intérêt commun de différentes institutions pour ce sujet. Le groupe a été piloté et animé par l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne-Franche-Comté. Cette problématique de la génération pivot est au cœur de ses préoccupations. Le vieillissement de la population et l'augmentation du nombre de personnes âgées dépendantes dans la région nécessitent un regard sur la génération des « aidants ». Bien que des dispositifs d'aide à domicile et de prise en charge en établissements existent, la famille et en particulier les enfants restent les premiers pourvoyeurs d'aide. La nature de l'aide dépend en partie de la situation économique de l'aidant et de la distance géographique qui le sépare de son/ses parent(s) âgé(s). La problématique se pose en termes similaires pour la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS). L'insertion sociale et professionnelle des jeunes adultes est largement influencée par la situation socio-économique des parents. L'étude de la génération pivot apporte des clés de compréhension pour ces deux institutions en charge du co-pilotage du réseau d'observation sociale et sanitaire. D'autres membres ont montré leur intérêt pour cette question. La Direction Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) se disait inquiète concernant l'évolution du chômage de cette tranche d'âges depuis quelques années. La crise de 2008 fut particulièrement difficile pour certains territoires de la région plus industriels et plus marqué par la hausse du chômage. Le chômage des plus âgés ne faisait *a priori* pas écho dans les différents discours des politiques.

Les membres du groupe de travail sont partis de la problématique du chômage de la génération pivot. L'instabilité professionnelle et le risque de paupérisation de cette dernière influence directement l'aide qu'elle peut apporter à ses descendants et à ses ascendants. L'implication d'autres membres tels que la CARSAT, la mutualité française, le département de la Saône-et-Loire, la PJJ et l'IRTESS ont permis des regards croisés et un enrichissement du cadre de cette étude. A partir des données de l'INSEE et de la DIRECCTE, cette étude s'est principalement focaliser sur la situation socio-économique de la génération âgée de 45 à 65 ans en 2013. Cependant, il a été souhaité de la comparer avec celle de la génération âgée de 35 à 55 ans afin d'apporter une dimension prospective.

L'objectif, dans un premier temps, est d'appréhender les évolutions des indicateurs socio-démographiques entre 1990 (recensement le plus proche de l'enquête « Trois générations ») et 2013 (dernier recensement disponible au moment de l'étude). Les données utilisées sont issues des séries historiques des recensements de la population de l'INSEE.

L'apport important de cartographies de la part de l'INSEE a permis de servir de base de travail pour une vision globale de la situation mais aussi pour visualiser les territoires infra-départementaux les plus fragiles.

Les territoires fragiles ont été identifiés à partir d'une liste d'indicateurs définie par les membres du groupe de travail :

- ↗ Densité de la population âgée de 45 à 65 ans au km² ;
- ↗ Part des 45-65 ans dans la population totale par bassin de vie ;
- ↗ Nombre de 45-65 ans pour une personne âgée de 75 ans et plus par km² ;
- ↗ Part des diplômés supérieurs par bassin de vie ;
- ↗ Part des sans diplôme par bassin de vie ;
- ↗ Ecart de niveau de vie avec la France métropolitaine (base 100) par bassin de vie ;
- ↗ Revenu médian disponible par Unité de Consommation (UC) et par bassin de vie ;
- ↗ Taux de pauvreté des 45-65 ans par bassin de vie ;
- ↗ Part des chômeurs par bassin de vie ;
- ↗ Taux de chômage par bassin de vie ;
- ↗ Part des ménages avec enfants par bassin de vie ;
- ↗ Part des actifs en emploi par bassin de vie ;
- ↗ Part des retraités par bassin de vie ;

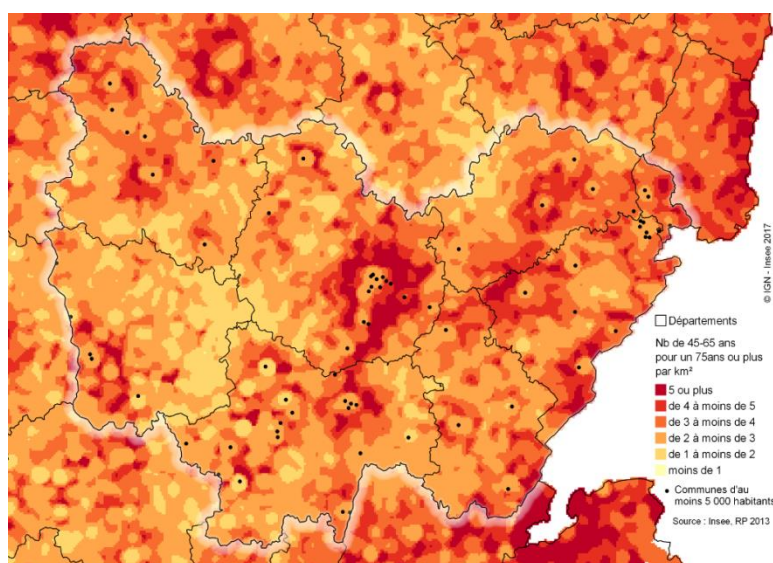
L'ensemble des ces données cartographiées sont aussi disponibles pour la génération âgée de 35 à 55 ans.

DES ENJEUX POUR LES PLUS AGES

Avec la hausse régulière de l'espérance de vie et l'avancée en âge des générations nombreuses du baby-boom, les personnes âgées représentent une part croissante de la population. Le vieillissement, déjà inscrit dans la réalité, est appelé à s'accélérer dans les décennies à venir en regard des données démographiques actuelles.

4

Figure 1 : Répartition du nombre de personnes âgées de 45 à 65 ans pour une personne âgée de 75 ans et plus (au km²)



Source : INSEE Bourgogne-Franche-Comté, 2017 – RP 2013

En cas d'incapacités d'une personne âgée, les membres de la famille sont les premiers pourvoyeurs d'aide avec un continuum dans l'intensité du soutien, allant de contacts épisodiques jusqu'à la corésidence. La cohabitation avec des proches tend à être moins fréquente depuis quelques décennies : entre 1982 et 2011, la proportion de personnes âgées de 85 ans et plus ayant opté pour ce mode de vie a été divisée par près de trois, passant de 31 % à 11 %.

A ces âges, corésider avec des membres de la famille était aussi répandu en 1982 qu'habiter seul, et

deux plus fréquent que vivre avec un partenaire. L'hébergement en maison de retraite a également reculé au début de la vieillesse et est demeuré stable passé 85 ans (20 %).

Demain, les personnes très âgées devraient pouvoir vivre plus longtemps encore chez elles à condition toutefois que la famille ne se démobilise pas, et que les pouvoirs publics ne réduisent pas l'aide fournie. La précarisation de la situation économique des personnes âgées et/ou l'éventuelle réduction de l'aide des pouvoirs publics se traduira par une pression supplémentaire sur les familles, y compris financière, alors même qu'elles assument déjà, aujourd'hui l'essentiel de la solidarité à l'égard des plus fragiles.

En 2011, rester chez soi, seul ou en couple, est le mode de vie de sept personnes âgées de 85 ans et plus sur dix. Les femmes vieillissent à domicile majoritairement seules (54 % contre 28 % des hommes). La croissance de l'autonomie résidentielle aux grands âges s'explique notamment par le plus fort désir d'indépendance des différentes générations, l'amélioration de la situation économique des personnes âgées et le développement des politiques de prise en charge de la perte d'autonomie.

Les personnes âgées de plus de 75 ans représentent aujourd'hui plus de **9 % de la population française**, et d'après les projections faites par l'INSEE¹, elles devraient représenter 11 % en 2025 et près de 18 % en 2070. D'ici 2070, la France comptera près de huit millions de personnes âgées de 75 ans et plus supplémentaires.

La génération pivot...

5

...ET LES SOLIDARITES INTERGENERATIONNELLES

La littérature concernant les solidarités intergénérationnelles et la génération pivot est largement inspirée de l'enquête « Trois générations » menées par la CNAV sous la direction de Claudine Attias-Donfut au début des années 1990. En 1992, Claudine Attias-Donfut s'interroge sur la triade d'individus appartenant à trois générations successives, la génération pivot âgée de 48 à 52 ans, née de ses enfants, élevée dans le sillage de « soixante-huit ». Cette enquête s'intéresse aux comportements de solidarités pour des familles comprenant au moins trois générations adultes indépendantes sur le plan économique : grands-parents, parents et enfants dénommés selon la terminologie vieux, pivots et jeunes. L'échantillon est formé de manière aléatoire, de personnes nées entre 1939 et 1943, tiré à partir du recensement de la population de 1990 sur le territoire de la France métropolitaine. Les adultes sélectionnés doivent alors avoir au moins un parent âgé en vie et au moins un enfant adulte. Compte tenu de la procédure d'échantillonnage, les trois générations représentent des groupes d'âges relativement homogènes. Outre les pivots (1 958 individus) dont l'écart d'âge n'excède pas six ans, les jeunes (1 493 individus) ont pour la plupart entre 20 et 30 ans et les vieux (1 217 individus) appartiennent dans une large majorité à la tranche d'âges de 70 à 90 ans.

Les discours prônant le retour de la famille comme pilier fondamental des systèmes de sécurité sociale se font de plus en plus insistants. Faute de moyens publics suffisants et en raison de l'accroissement prévisible du nombre de personnes âgées, la contribution de la famille dans la prise en charge des besoins des personnes âgées en perte d'autonomie est, de plus en plus, jugée fondamentale. « Cette pression accrue sur la famille risque d'être ressentie de manière toute

¹Projections de population à l'horizon 2070, Insee Première, n°1619, Novembre 2016

particulière par la génération du baby-boom (1945-1965), actuellement à l'âge d'être au cœur des solidarités intergénérationnelles »².

Agés de 45 à 65 ans, les membres de cette génération occupent en effet une position centrale dans le jeu des solidarités intergénérationnelles, sollicités en tant que parents par les besoins de leurs enfants en voie d'autonomisation, et, dans le même temps, en tant qu'enfant adulte, par ceux de leurs parents âgés en début de dépendance.

Les parents sont les principaux pourvoyeurs de ressources des jeunes adultes et leurs aides, financières ou en nature, accompagnent l'accès à l'indépendance de la grande majorité des jeunes adultes (18 à 25 ans). Les aides au logement et les bourses d'enseignement, notamment, rendent possible pour certains jeunes l'accès à l'indépendance, même si elle s'acquiert parfois dans des situations de précarité. Le choix de rester au domicile des parents s'impose plus souvent aux personnes les moins diplômées et dont la situation face à l'emploi est la plus difficile. La situation sur le marché du travail apparaît comme la composante socio-démographique la plus discriminante. Jusqu'à 30 ans, 39 % des individus vivent dans le même logement que ses parents. En milieu agricole, la coresidence permanente des enfants adultes avec leurs parents répond d'abord à des exigences professionnelles et au fait qu'ils vivent moins souvent en couple. Rares sont les parents qui demandent un loyer ou une participation financière aux jeunes hébergés. La plupart sont dans une logique de soutien à la constitution d'une épargne nécessaire à une future décohabitation ou au financement de projet de formation.

Les solidarités familiales sont fragilisées par le grand nombre de jeunes sans qualification, par la précarité des familles monoparentales, mais aussi par les difficultés rencontrées par les familles nombreuses et par le poids d'anciens en perte d'autonomie.

Les classes populaires et une partie de la classe moyenne souffrent de la situation économique actuelle et ne peuvent aider leur enfant à la hauteur de leurs souhaits. L'aide familiale peut représenter un réel sacrifice de la part des parents avec un fort retentissement sur la qualité de vie du foyer : temps de travail important, réduction des loisirs, des vacances, compte précis des dépenses en matière de nourriture, d'habillement...

...AVEC DES INDICATEURS DEMOGRAPHIQUES QUI EVOLUENT

Des effectifs plus nombreux dans les aires urbaines...

En 2013, la région Bourgogne-Franche-Comté recensait 767 930 personnes âgées de 45 à 65 ans. Entre 1990 et 2013, leurs effectifs ont augmenté de 27 %.

Les effectifs de la population âgée de 35 à 55 ans sont moins nombreux, puisqu'en 2013 la région dénombrait 743 011 habitants de ces âges.

La population âgée de 45 à 65 ans se concentre

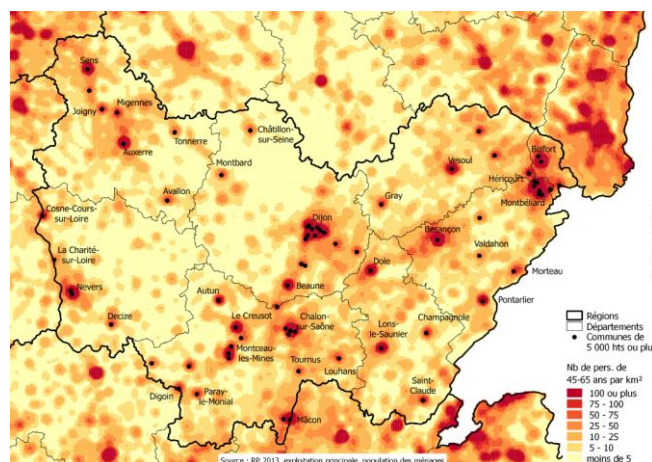


Figure 2 : Nombre de personnes âgées de 45 à 65 ans par km² en 2013 (source INSEE 2017)

² FLEURY C., BORSENBARGER M., CASSILDE S. et LORENTZ N., « Solidarités intergénérationnelles. Le cas de la génération pivot », *Working Paper*, N° 2001-015, Janvier 2011

particulièrement dans les aires urbaines. Elle est logiquement plus importante à Dijon, Besançon, Chalon-sur-Saône, Nevers, Belfort et Montbéliard.

...mais mieux représentée dans les zones rurales

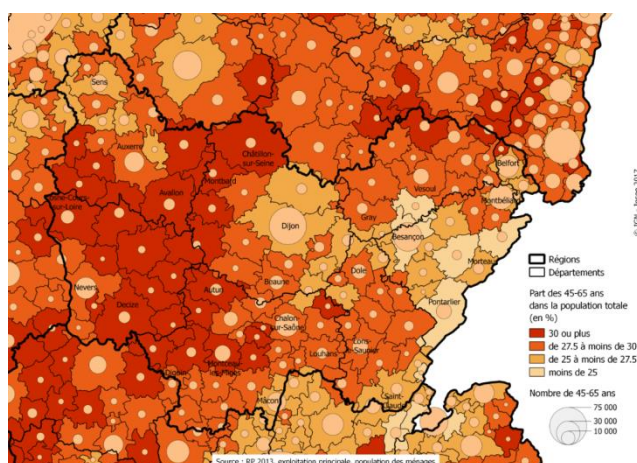


Figure 3: Cartographie du nombre et de la part des effectifs âgés de 45 à 65 ans en 2013 en Bourgogne-Franche-Comté (Source : Insee 2017)

La population âgée de 45 à 65 ans est proportionnellement mieux représentée dans les départements vieillissants et à caractère rural. On constate une meilleure représentation des jeunes âgés de moins de 20 ans dans les départements urbains. Mais en valeur absolue, les effectifs de la génération pivot sont plus importants dans ces départements, ainsi qu'en Saône-et-Loire. D'ici dix ans, si la population ne migre pas, l'ensemble des territoires connaîtront une baisse des effectifs âgés de 45 à 65 ans. En 2013, les effectifs âgés de 45 à 65 ans sont près de 768 000 alors que les effectifs âgés de 35 à 55 ans seraient environ 740 000.

La représentation de la génération âgée de 35 à 55 ans est plus importante en périphérie des agglomérations alors qu'elle est moindre dans les zones à dominante rurale en particulier en Bourgogne. Dans la majorité des bassins de vie, les effectifs âgés de 35 à 55 ans représente environ un habitant sur quatre. Cette différence de représentation avec les effectifs âgés de 45 à 65 ans pose la question des migrations au moment du passage à la retraite. Peut-on encore parler d'un retour dans les territoires d'origine au moment de la retraite ?

Si l'on pose l'hypothèse que les générations âgées de 35 à 55 ans resteraient là où elles habitent en 2013 au moment où elles arriveront à l'âge de la retraite, alors les territoires ruraux, principalement dans la Nièvre, verraient une baisse de la représentation de la génération pivot en même temps qu'une augmentation de la représentation de la population âgée voire très âgée d'ici 2022.

En 2013, les effectifs âgés de 45 à 65 ans représentaient 27 % de la population nationale et 28 % à l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté. La part de cette tranche d'âges varie entre 25 % dans le Doubs à 30 % dans la Nièvre. La représentation de la génération pivot est plus importante dans les zones à dominante rurale, en particulier au centre et à l'ouest de la région Bourgogne. Ces zones sont pour une majorité, en dehors de l'influence de pôles urbains. La surreprésentation par rapport aux pôles urbains est due à la faible représentation des plus jeunes.

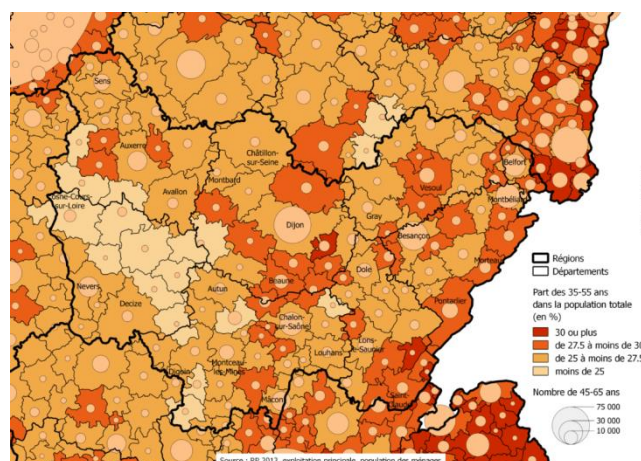


Figure 4 : Cartographie du nombre et de la part des effectifs âgés de 35 à 55 ans en 2013 en Bourgogne-Franche-Comté (Source : Insee 2017)

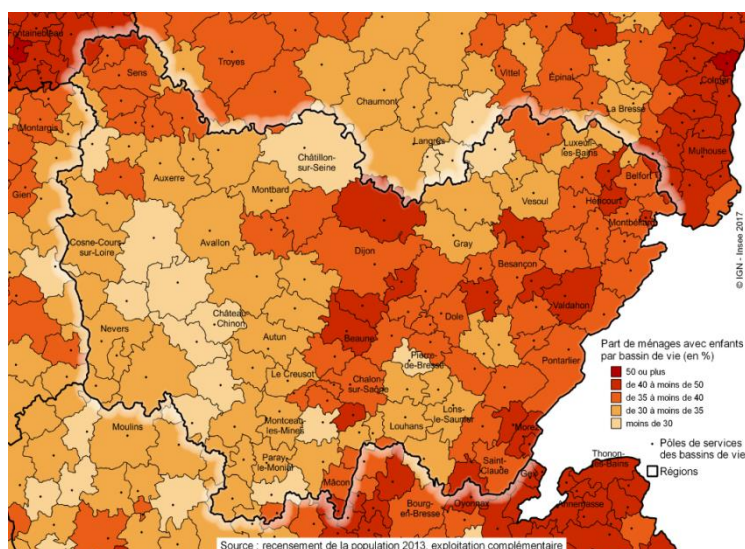
Statut marital et solidarité intergénérationnelle

Les effectifs de la génération pivot ne sont plus majoritairement mariés ou avec une situation maritale stable. L'augmentation des divorces, et donc des situations de monoparentalité, fragilise la situation économique des individus. Celles-ci ont inévitablement des conséquences sur les capacités d'aide financière envers les enfants, parfois eux-mêmes jeunes parents.

La littérature montre que les femmes sont les principales pourvoyeuses d'aide envers les autres générations : domestique pour les parents âgés ; garde de petits enfants ; cohabitation pour les jeunes adultes... Ces femmes ont-elles encore le bénéfice d'un soutien au moins moral au sein de leur propre foyer ? Ces situations de divorces posent la question de la capacité psychique de ces femmes à faire face aux besoins d'aide des autres membres de la famille.

Une majorité de foyers avec au moins un enfant à domicile

Figure 5 : Part des ménages âgés de 45 à 65 ans avec au moins un enfant au sein du foyer par bassin de vie



Source : INSEE Bourgogne-Franche-Comté, 2017 – RP 2013

déclaré avoir au moins un enfant à charge : 17 % ont un enfant âgé de moins de 24 ans ; 18 % ont deux jeunes de moins de 24 ans.

La situation des jeunes adultes est aujourd'hui difficile. Cette situation n'est pas totalement nouvelle : les difficultés d'insertion des jeunes sur le marché du travail ont commencé dès le milieu des années 1970. Mais sa persistance et son aggravation depuis la crise de 2008 sont préoccupantes.

La part des personnes seules augmente avec l'âge, atteignant près de 50 % au-delà de 75 ans, en lien avec la perte du conjoint. Elle diminue cependant légèrement sur la période allant de 1990 à 2013, du fait du gain relatif d'espérance de vie des hommes. Par ailleurs, tandis que la part des veufs et des veuves a diminué significativement parmi les 65-74 ans, passant de 20 % en 1996 à 13 % en 2013, celle des personnes divorcées s'accroît. Près de quatre personnes âgées sur dix vivent seules et plus de la moitié en couple sans enfant, en 2013 comme en 1996.

Les parents appartenant à la génération pivot et résidant en périphérie des agglomérations de Dijon, de Besançon, de Saint-Claude et de Belfort ont plus de chances d'avoir au moins un enfant à domicile. En 2013, plus d'un ménage âgé de 45 à 65 ans sur deux a encore au moins un enfant sous son toit. Le maintien chez les parents peut permettre une poursuite des études supérieures dans une agglomération proche.

D'après les données du baromètre santé de 2016, 40 % des répondants âgés de 45 à 65 ans de la région ont

La corésidence intergénérationnelle

La « **corésidence familiale intergénérationnelle** » est utilisée pour décrire le partage d'un même logement entre deux générations, un enfant adulte et un parent, sans savoir qui habite chez qui. On peut faire l'hypothèse que les différentes formes de corésidence résultent tantôt du soutien d'une génération vers une autre, de la génération plus âgée vers la plus jeune, ou de la plus jeune vers la plus âgée, tantôt d'une entraide, soutien réciproque, qui conduit à la mise en commun du logement. Un faible niveau de scolarité, l'inactivité professionnelle et le chômage sont plus souvent associés à la corésidence.

En France, d'après les enquêtes Handicap-incapacité-dépendance et Handicap-santé, **12 % des personnes de 75 ans et plus vivaient avec un enfant en 1999** ; elles étaient 10 % entre 75 et 84 ans et 15 % à partir de 85 ans, en 2008. Les observations relatives à la position sociale des parents confirment l'existence d'un taux de corésidence plus élevé parmi les ouvriers et personnels de services et les professions indépendantes dans l'agriculture, l'artisanat ou le commerce qui favorisent la corésidence, notamment pour les agriculteurs qui vivent plus souvent sous le même toit que leurs parents. En France, des données récentes montrent que les bénéficiaires de minima sociaux sont souvent hébergés (15 %) par un proche, un parent dans plus de sept cas sur dix.

L'hébergement par les parents concerne plus souvent des hommes, plutôt jeunes, sans enfant, ouvriers et personnels de service ou exerçant une profession indépendante dans l'agriculture, l'artisanat ou le commerce. Ainsi, hormis les retards à l'entrée dans la vie professionnelle, l'hébergement par les parents peut s'inscrire dans un temps long, voire permanent. C'est encore plus vrai lorsque l'individu est durablement inactif et que la corésidence répond à des problèmes de santé ou de handicap limitant l'insertion sur le marché du travail.



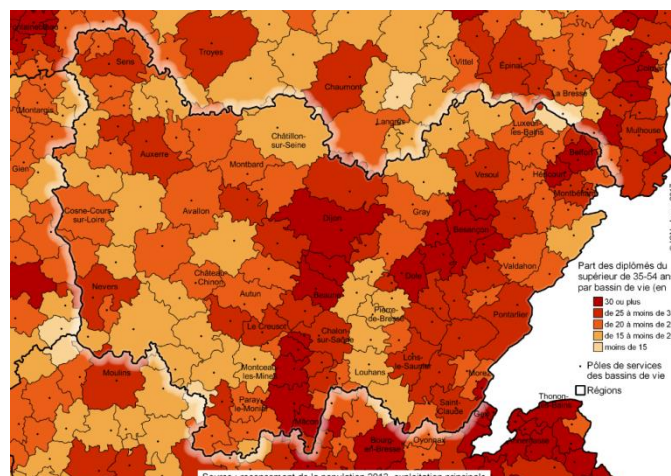
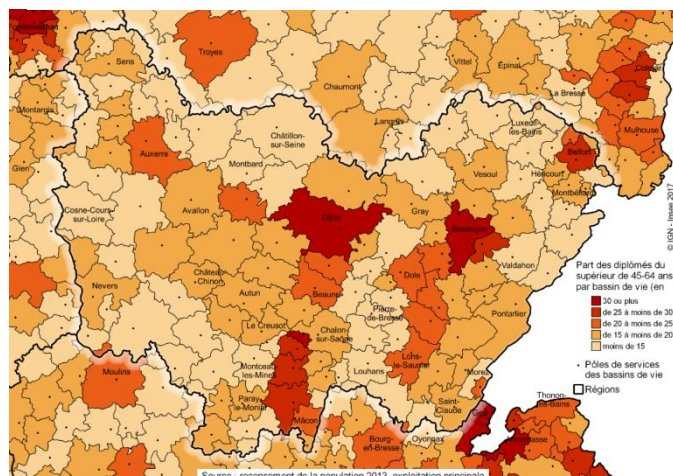
...ET DES SITUATIONS SOCIO-ECONOMIQUES PARFOIS FRAGILES

Le niveau de diplôme

Une progression des diplômes supérieurs, mais toujours inférieure au niveau national

Historiquement, la France métropolitaine bénéficie d'une part d'effectifs âgés de 45 à 65 ans plus diplômés qu'en Bourgogne-Franche-Comté. Entre 1990 et 2013, leur part augmente régulièrement tant en région qu'au niveau national. Pour autant, la progression est moins marquée en Bourgogne-Franche-Comté : En 1990, 8 % des français avaient un diplôme supérieur contre 6 % en Bourgogne-Franche-Comté ; en 2013, ils sont 25 % en France métropolitaine et 20 % en région. Les données concernant les 35-54 ans confirment cette progression pour la prochaine génération pivot : 32 % pour la France métropolitaine et 26 % en région Bourgogne-Franche-Comté.

Figure 6 : Part des diplômés supérieurs chez les 45-65 ans (carte de gauche) et chez les 35-55 ans (carte de droite)



Source : INSEE Bourgogne-Franche-Comté, 2017 – RP 2013

Seules les agglomérations de Dijon, Besançon, Belfort et quelques bassins de vie de Saône-et-Loire ont une part supérieure à 30 % d'effectifs diplômés du supérieur en 2013. De nombreux bassins de vie ont une représentation inférieure à 15 % et la majorité se situe à moins de 20 % de diplômes supérieurs.

En comparaison avec la génération âgée de 35 à 55 ans, il apparaît que cette dernière présente une situation plus favorable. Effectivement, une majorité des bassins de vie ont une population de ces âges avec une représentation supérieure à 15 %. Exception faite de quelques territoires, ce sont les mêmes bassins qui bénéficient d'une part plus importante de diplôme supérieur.

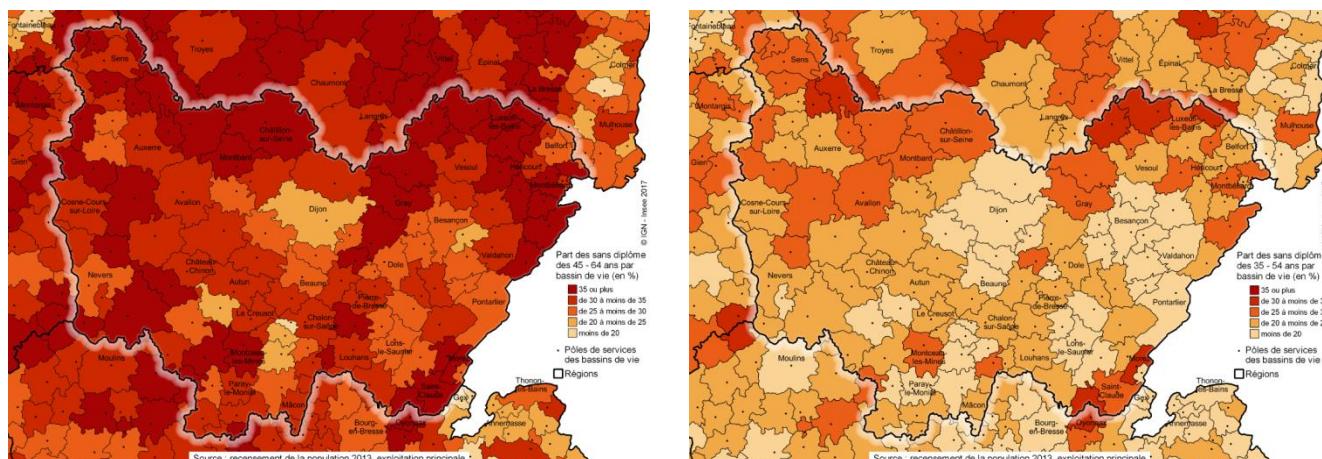
Entre 1990, 2013 et 2022, la situation de la génération pivot s'améliore face au niveau de diplôme. Si les populations âgées de 35 à 55 ans ne migrent pas d'ici 2022, de nombreux bassins de vie bénéficieront d'une génération pivot plus diplômées dans les années à venir.

Une part des « sans diplôme » qui diminue de génération en génération

La part de population sans diplôme diminue au niveau régional comme au niveau national. Cependant, la France métropolitaine recensait une part plus importante d'effectifs non diplômés que la région Bourgogne-Franche-Comté en 1990. En 2013, région et national affichent des situations

similaires quant à la population âgée de 45 à 65 ans. Lorsque l'on considère la situation des 35-55 ans, la tendance se modifie : la région compte une part plus importante de non diplômés (16 % contre 15 % pour la France métropolitaine). En 2013, la situation apparaît légèrement plus favorable pour les hommes que pour les femmes en région alors qu'elle ne présente aucune différence de genre au niveau national.

Figure 7 : Part des 45-65 ans (gauche) et des 35-55 ans (droite) sans diplôme par bassin de vie (en %)



Source : INSEE Bourgogne-Franche-Comté, 2017 – RP 2013

La part des effectifs âgés de 45 à 65 ans sans diplôme dépasse 35 % dans de nombreux bassins de vie. Dans ces derniers, cela signifie que plus d'une personne sur trois n'a pas de diplôme. Peu de bassins de vie bénéficient de moins de 20 % de personnes sans diplôme. Lorsque l'on considère la population âgée de 35 à 55 ans, la part de personnes sans diplôme diminue nettement. Seuls quelques bassins de vie au sud de Sens, dans le nord de la Haute-Saône et dans le sud du Jura affichent une part supérieure à 35 %.

Globalement, la Bourgogne-Franche-Comté a une part de jeunes non diplômés équivalente au niveau national. D'après le recensement de la population de 2013, 19 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans seraient non scolarisés et sans diplôme. Ils représentent ainsi un effectif de plus de 51 000 jeunes sur l'ensemble de la région. Cependant, les départements présentent des situations relativement contrastées. La part des jeunes sans diplôme et non scolarisés représentent 24 % dans l'Yonne alors qu'elle est inférieure à 17 % en Côte d'Or. L'Yonne, le Territoire de Belfort, la Nièvre et la Haute-Saône présentent des situations plus fragiles. Les zones d'emploi les plus touchées sont : Sens ; Auxerre ; Avallon ; Cosne-Clamecy ; Chatillon ; Gray ; Vesoul ; Belfort-Montbéliard-Héricourt.

La situation professionnelle de la génération pivot

En 1990, les personnes âgées de 45 à 65 ans étaient 11 % à travailler dans le domaine de l'industrie en France métropolitaine, alors qu'ils étaient 13 % en Bourgogne-Franche-Comté atteignant 19 % dans le Territoire de Belfort, 18 % dans le Doubs et 17 % dans le Jura. Ce secteur concernait davantage les hommes que les femmes. La Bourgogne-Franche-Comté est la région la plus industrielle de France avec 21 % de l'emploi salarié régional. Cependant, un tiers des emplois industriels a disparu au cours des 20 dernières années.

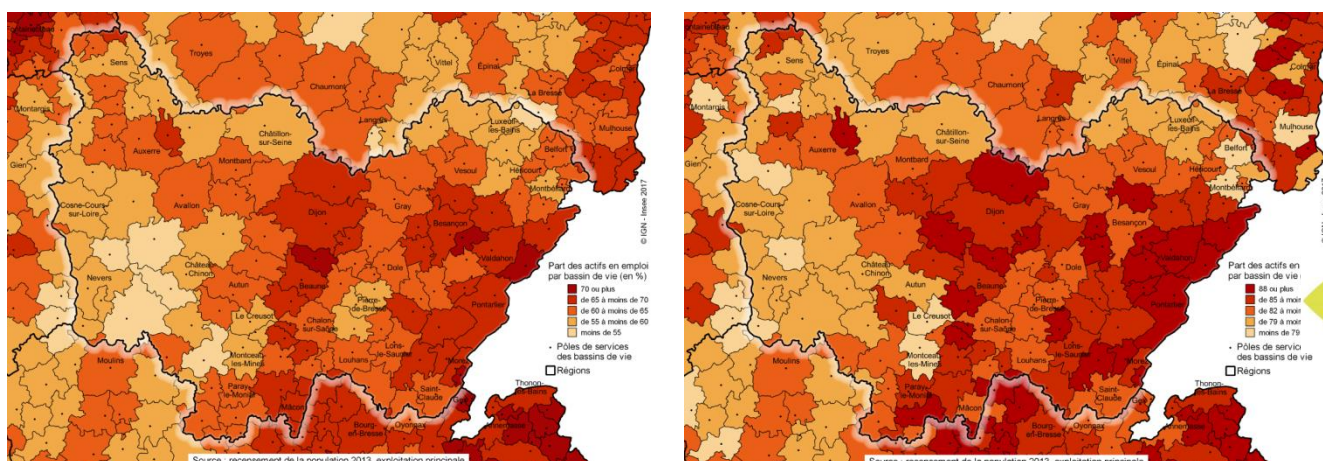
Entre 45 et 65 ans, la région affiche une part supérieure d'ouvriers, d'agriculteurs et d'anciens actifs par rapport à la France métropolitaine au détriment des cadres et des professions intermédiaires en 1990. L'écart entre les deux niveaux territoriaux se réduit entre 1990 et 2013 pour les professions

intermédiaires mais reste relativement important pour les cadres supérieurs. Les hommes du Territoire de Belfort se démarquent particulièrement depuis 1999. Ce phénomène peut s'expliquer par la présence d'entreprises nécessitant des compétences d'ingénierie et de direction. Il est d'autant plus marqué pour les hommes âgés de 35 à 55 ans.

Une génération pivot majoritairement active en emploi

Globalement, la part d'actifs en emploi est plus importante à l'échelle de la France métropolitaine qu'en Bourgogne-Franche-Comté : en 1990, 51 % des individus âgés de 45 à 65 ans au niveau national et 50 % au niveau régional ; en 2013, les parts sont respectivement de 64 % et de 63 %. Pour cette tranche d'âges, si plus d'un quart des effectifs était d'anciens actifs en 1990, ils sont moins de 23 % en 2013 en Bourgogne-Franche-Comté (23 % en 1990 et 20,7 % en 2013 pour la France métropolitaine).

Figure 8 : Part des actifs de 45 à 65 ans (gauche) et de 35 à 55 ans (droite) en emploi par bassin de vie (en %)



Source : INSEE Bourgogne-Franche-Comté, 2017 – RP 2013

Les actifs en emploi concernent les individus âgés de 45 à 65 ans ou de 35 à 55 ans en activité. Il apparaît que les situations des bassins de vie de l'est de la région et de la diagonale allant de Dijon à Mâcon sont plus favorables. Les territoires de l'ouest de la région, en particulier la Nièvre et une partie de la Saône-et-Loire, ont des taux d'activité inférieurs à 55 % chez les personnes âgées de 45 à 65 ans. Les faibles taux d'activité enregistrés dans la Nièvre, le sud de l'Yonne et le nord de la Haute-Saône, contrastent avec la bande frontalière de la Suisse ou en périphérie proche de Dijon et de Besançon. Certaines zones d'emploi cumulent une hausse importante de personnes se déclarant être au chômage avec une baisse de leur population active occupée, traduisant un climat économique morose et développant une fragilité sociale. Les inégalités de niveau de vie au sein de la région sont liées au profil social des territoires. Les revenus les plus élevés se situent autour des grandes agglomérations en particulier celles de Dijon, Beaune et Pontarlier. A l'inverse, le niveau de vie médian est plus faible dans les territoires ruraux dont la population est vieillissante : Le Morvan, la Bresse louchannaise, le nord de la Haute-Saône. Le niveau de vie médian est également faible dans les territoires caractérisés par une proportion importante d'ouvriers aux revenus particulièrement bas tels que le Florentinois et l'Auxois.

On peut noter qu'en 2013, 10 % des actifs âgés de 45 à 65 ans n'a jamais travaillé. La part des femmes est largement supérieure à celle des hommes : 15 % pour les premières contre 6 % pour les

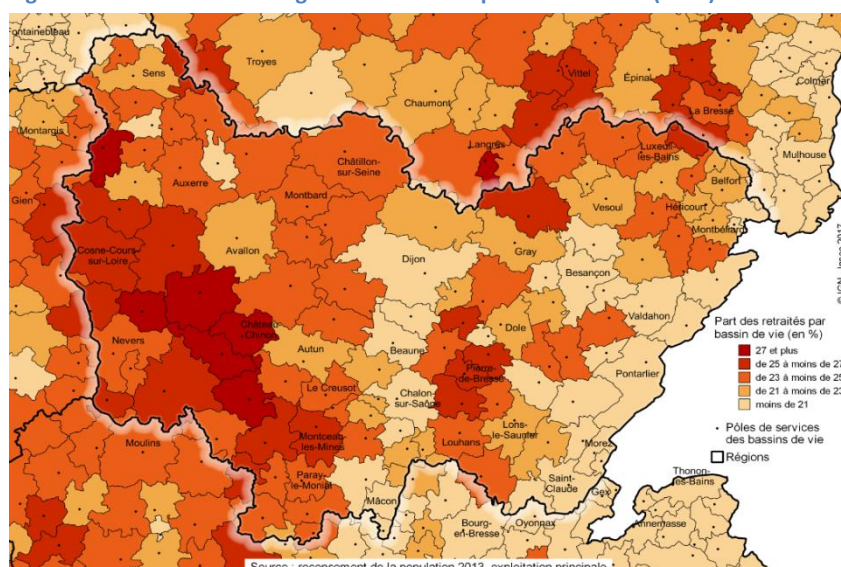
seconds. La part de femmes n'ayant jamais travaillée diminue significativement lorsque l'on prend en considération les femmes âgées de 35 à 55 ans (12 % contre 13 % au niveau national).

Un quart des 45-65 ans à la retraite

En 1990, un quart des personnes âgées de 45 à 65 ans était d'anciens actifs en Bourgogne-Franche-Comté alors qu'ils étaient 23 % au niveau national. La représentation des hommes (31 % en BFC contre 28 % en France) apparaissait nettement plus importante que celle des femmes (20 % en BFC contre 18 % en France).

En 2013, la part d'anciens actifs a diminué par rapport à 1990 : 23 % en Bourgogne-Franche-Comté et 21 % en France métropolitaine. Il apparaît tout de même que plus d'un individu sur cinq âgé de 45 à 65 ans est un ancien actif.

Figure 9 : Part des retraités âgés de 45 à 65 ans par bassin de vie (en %)

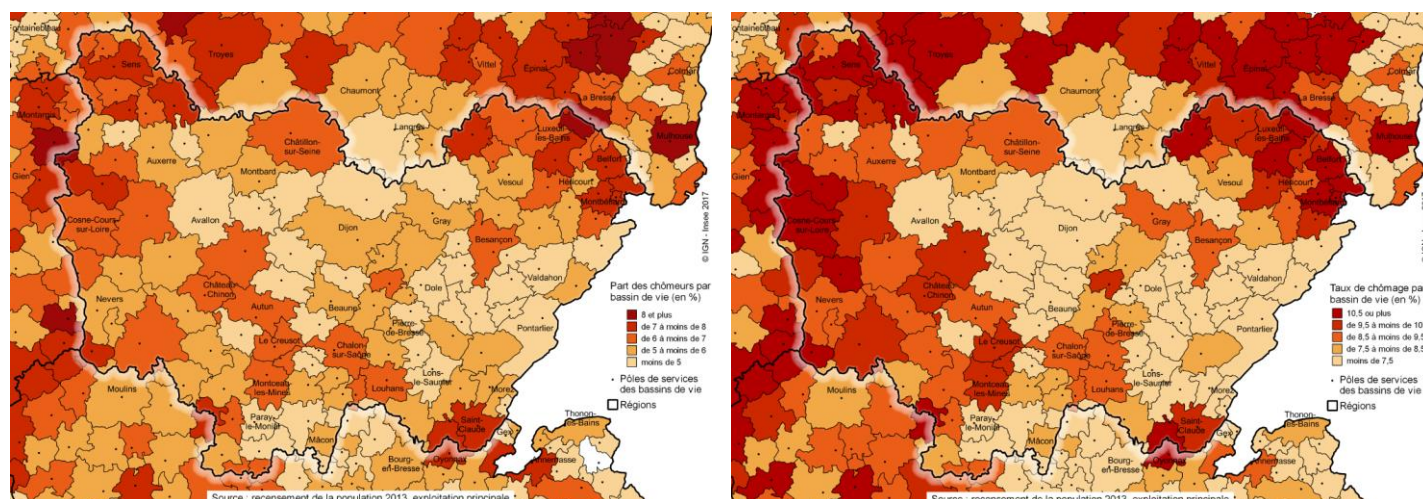


A ces âges, les retraités sont particulièrement représentés dans les zones à dominante rurales du Morvan dans la Nièvre et aux alentours de Pierre-de-Bresse en Saône-et-Loire. Les zones d'emploi les plus dynamiques comme celles appartenant à la diagonale allant de Dijon à Mâcon, celles de la frontière Suisse et l'agglomération de Besançon comptent moins de 21 % de personnes retraitées à ces âges. On peut se poser la question des motifs de départ à la retraite sur des

zones d'emploi *a priori* plus fragiles et donc du niveau des pensions de retraite de ces populations.

Une montée du chômage à l'ouest du département et dans le Territoire de Belfort

Figure 10 : Part des chômeurs âgés de 45 à 65 ans (gauche) et leur taux de chômage (droite) par bassin de vie



Source : INSEE Bourgogne-Franche-Comté, 2017 – RP 2013

Au regard de la cartographie de gauche, la situation de la génération pivot n'est pas plus préoccupante que celle de la population générale. D'après le recensement de la population de 2013, 6 % des effectifs de ces âges sont au chômage alors qu'ils étaient 5 % en 1990. Globalement, la génération pivot de la région Bourgogne-Franche-Comté n'affiche pas une situation préoccupante.

Pourtant, les données régionales de la DIRECCTE permettent d'envisager la situation depuis 2007. Entre 2007 et 2015, le nombre de chômeurs de catégorie A a augmenté de 72,7 % sur l'ensemble de la région tous âges confondus. Sur cette période, le chômage (catégorie A) a progressé de 44 % pour les jeunes de moins de 25 ans et de 126 % pour les 45-64 ans.

Selon les données de la DIRECCTE, les cinq zones d'emploi les plus touchées sont : Morteau (+ 290 %), Avallon (+ 161 %), Gray (+ 158 %), Montbard (+ 156 %) et Pontarlier (+ 149 %). Les hommes sont plus fortement touchés que les femmes. En 2015, le taux de chômage (catégorie AB et C) atteignaient près de 10 % de personnes âgées de 45 à 65 ans au chômage sur l'ensemble des 45-65 ans selon les données de la DIRECCTE, soit une augmentation de 117 % en huit ans (de 2007 à 2015) passant ainsi de 22 000 chômeurs à près de 50 000 sur l'ensemble de la région. Au regard de la littérature concernant le chômage de longue durée des seniors, il apparaît que la génération pivot est dans une situation particulièrement délicate.

Certains bassins de vie ont un taux de chômage des personnes âgées de 35 à 55 ans supérieur à 10 %. C'est le cas des bassins de vie de Sens et de ses alentours, de Cosne-Cours-sur-Loire, de Belfort-Montbéliard. Ces territoires paraissent légèrement moins touchés par le chômage des 45-64 ans.

Au regard des deux cartes, la situation de la génération âgée de 35 à 55 ans apparaît plus fragile face au chômage que celle des 45-64 ans.

La part plus importante de jeunes sans diplôme et non scolarisé influence directement le taux d'emploi des jeunes âgés de 15 à 25 ans. Effectivement, 34 % des jeunes de la région sont en emploi contre 31 % en France métropolitaine. Les jeunes hommes affichent des taux d'emploi (38 %) plus élevés que celui des jeunes femmes (33 %). Les zones d'emploi de Morteau et de Pontarlier atteignent des taux variant entre 47 % et 50 %. Ce phénomène s'explique par la présence de la frontière Suisse. Les zones d'emploi avec les plus faibles taux d'emploi sont partagés entre des zones comme Dijon et Besançon où la part de population en poursuite d'étude est plus importante et des zones avec des difficultés économiques plus soutenues : Nevers ; Le Creusot-Montceau ; Belfort-Montbéliard-Héricourt. Ces zones d'emploi ont une part de chômage de longue durée chez les jeunes âgés de moins de 26 ans au-delà de 23 % fin 2015 (contre 19 % pour la région). Le territoire le plus d'emploi inscrits à pôle emploi depuis au moins un an.

Le taux de chômage des 20-24 ans les plus formés est de 14 % tandis qu'il atteint 41 % pour les moins qualifiés. Après trois ans de vie active, les jeunes non-diplômés sont pour la moitié d'entre eux au chômage. En France, le diplôme reste protecteur contre le risque de chômage. La difficulté à trouver un premier emploi ne cesse de s'accroître pour les jeunes. Les jeunes sont aussi de plus en plus touchés par l'augmentation de la durée du chômage, près de 35 % des jeunes au chômage comptent entre 6 et 18 mois de chômage. Le départ des jeunes du domicile parental est retardé par les difficultés d'insertion professionnelle. Un tiers des jeunes vivent encore chez leurs parents trois ans après la fin de leurs études.

Les difficultés d'accès à l'emploi constituent le risque majeur que rencontrent les jeunes adultes. Le taux de chômage dans les quatre années suivant la sortie de formation initiale est ainsi passé de 12 % à 20 % entre 1978 et 2014. Par les 15-24 ans, 11 % ne sont ni en emploi ni en formation. En outre, parmi les 15-24 ans en emploi, seulement trois sur dix bénéficient d'un CDI à temps plein.

L'influence du chômage

Le **chômage** touche davantage les personnes les moins qualifiées. Le chômage est devenu un fait de plus en plus répandu dans la vie professionnelle : la moitié des actifs ont connu ou connaîtront au moins une période d'interruption d'activité au cours de leur parcours. Depuis trois décennies, en France, le taux de chômage n'est que rarement descendu en dessous de 7 %. A ce chômage structurel, s'est ajouté depuis 2008 un chômage résultant en grande partie de la crise économique et financière, jusqu'à atteindre le niveau historiquement élevé de 2,9 millions fin 2015, soit 10,6 % de la population active.

La **durée moyenne de chômage** s'est considérablement allongée. La proportion de personnes inscrites depuis plus de deux ans est celle qui augmente le plus ces dernières années, entraînant des risques d'exclusion durable de l'emploi.

Le taux de chômage de seniors atteint un taux de 8 % (50-64 ans), moindre que celui de la population générale mais en progression plus rapide que pour les autres groupes d'âges. Le chômage des seniors est souvent un chômage de longue durée : 60 % sont au chômage pendant plus d'un an, avec de faibles perspectives de retour à l'emploi. Depuis le début des années 2000, le maintien des seniors en activité a été favorisé par des mesures prises par les pouvoirs publics visant en particulier à réduire les dispositifs de cessation anticipée d'activité et par les réformes successives des retraites. Pour autant, leur taux d'emploi baisse fortement dès l'âge de 55 ans. Ainsi, en 2014, seuls 51 % des seniors âgés de 55 à 65 ans sont actifs en France métropolitaine : 47 % ont un emploi et 4 % sont au chômage ; 17 % des ruptures conventionnelles concernent des seniors et sont apparentées à des formes de mise à la retraite. Ce niveau d'inactivité élevé des seniors révèle donc d'un retrait contraint du marché du travail, faute de perspective d'emploi, et d'une montée importante du chômage pour cette population.

Le chômage est l'un des principaux facteurs de risque d'entrée dans la pauvreté. La situation financière et matérielle d'une personne au chômage est largement conditionnée par l'absence ou le niveau d'indemnisation.

L'augmentation du taux de chômage et la progression du chômage de longue durée ont un caractère anxiogène pour la société.

De plus en plus de professionnels, psychiatres, épidémiologistes, des associations de chômeurs, des organisations syndicales, s'alarment et mettent en exergue le traumatisme que constitue le chômage et ses conséquences délétères sur la santé physique mais également psychique de l'individu. Le soutien familial et affectif de l'entourage joue un rôle majeur dans la « protection » de l'individu.

Le niveau de vie de la génération pivot

On définit ici le niveau de vie comme le rapport entre l'ensemble des ressources nettes d'impôt d'un ménage, rapporté au nombre d'unités de consommation de ce ménage.

D'après la définition de l'INSEE, l'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC).

Pour comparer le niveau de vie des ménages, on ne peut s'en tenir à la consommation par personne. En effet, les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. Lorsque plusieurs personnes vivent ensemble, il n'est pas nécessaire de multiplier tous les biens de consommation (en particulier, les biens de consommation durables) par le nombre de personnes pour garder le même niveau de vie.

Aussi, pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on utilise une mesure du revenu corrigé par unité de consommation à l'aide d'une échelle d'équivalence. L'échelle actuellement la plus utilisée (dite de l'OCDE) retient la pondération suivante :

- ⇒ 1 UC pour le premier adulte du ménage ;
- ⇒ 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ;
- ⇒ 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

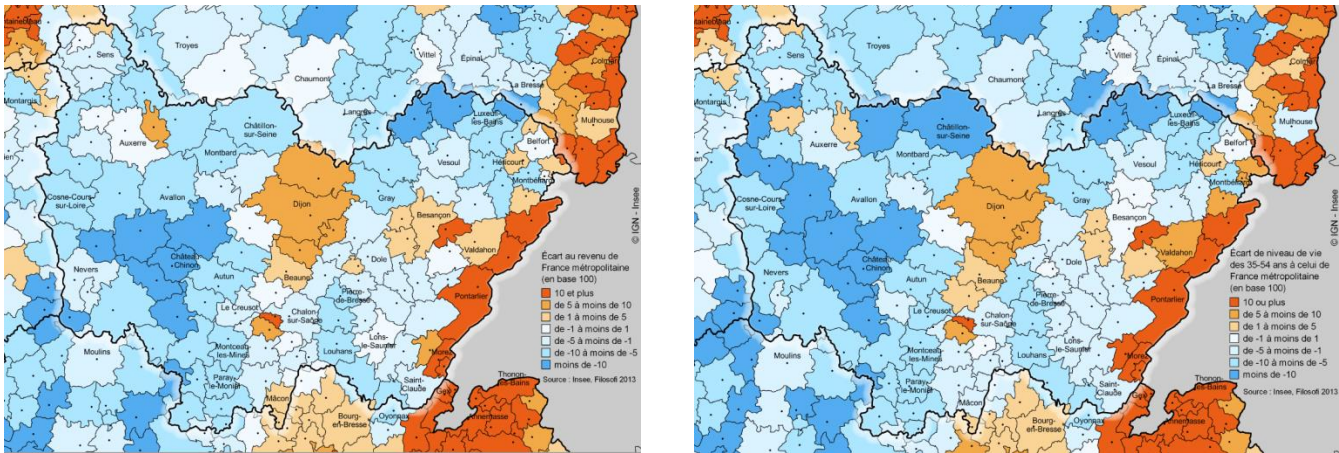
Dans les années 1970 et 1980, le niveau de vie des personnes âgées avait fortement progressé relativement à celui du reste de la population, du fait tout à la fois de la montée en charge des régimes d'assurance vieillesse, de l'amélioration des carrières et de la revalorisation des pensions et du minimum vieillesse. En 2013, selon l'enquête Revenus fiscaux et sociaux de l'INSEE, le niveau de vie moyen des personnes âgées de 65 ans et plus est très légèrement supérieur à celui de l'ensemble de la population.

Des revenus en Bourgogne-Franche-Comté majoritairement inférieurs à ceux de la France métropolitaine

En règle général, le niveau de vie est comparé entre la région et le niveau national, puis l'on regarde comment se situe les différents territoires infrarégionaux par rapport au niveau régional. Avec l'INSEE, il a été décidé de comparer chaque bassin de vie de Bourgogne-Franche-Comté directement avec le niveau de vie national.

En 2013, le niveau de vie médian de la population âgée de 45 à 65 ans se situe à 20 881 € en Bourgogne-Franche-Comté et à 21 139 € en France métropolitaine. Il est plus important pour cette tranche de la population que pour les personnes âgées de 35 à 55 ans : 19 513 € en Bourgogne-Franche-Comté et 19 813 € en France métropolitaine. Vingt-cinq bassins de vie bourguignons-francs-comtois ont un revenu médian supérieur à celui de la France métropolitaine. Ils se situent davantage le long de la frontière Suisse et dans la zone viticole de Saône-et-Loire. Géographiquement, la répartition est la même pour la population âgée de 45 à 65 ans que pour celle âgée de 35 à 55 ans.

Figure 11 : Ecart par rapport au niveau de vie médian des 45-65 ans (à gauche) et des 35-55 ans (à droite) de la France métropolitaine (En %)

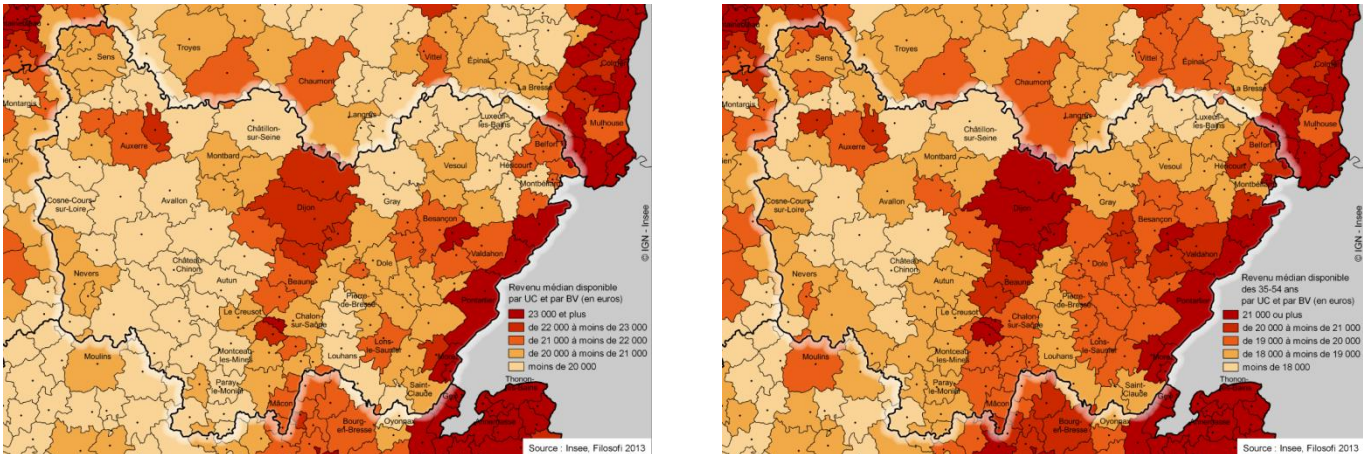


Source : INSEE Bourgogne-Franche-Comté, 2017 – Filosofi 2013

Quarante-sept bassins de vie ont un revenu médian inférieur à 20 000 €. Ils se situent principalement dans le département de la Nièvre autour du bassin de Château-Chinon et au nord de la Haute-Saône. Lorsque l’on compare les deux groupes d’âges, il apparait une progression du nombre de bassins de vie avec écart de niveau de vie supérieur à 10 % par rapport à la France métropolitaine. En ce sens, dix-sept bassins de vie ont un écart de niveau de vie de plus de 10 % par rapport à celui de la France métropolitaine.

17 Des revenus plus importants le long de la frontière Suisse et dans la région de Dijon

Figure 12 : Revenu médian disponible par Unité de Consommation (UC) et par bassin de vie en euros (45-65 ans à gauche et 35-55 ans à droite)



Source : INSEE Bourgogne-Franche-Comté, 2017 – Filosofi 2013

En 2013, les revenus médians de la population âgée de 45 à 65 ans varient de moins de 18 000 € à plus de 30 000€. En moyenne, il dépasse 20 000€ pour 61 % des bassins de vie de la région. Si la cartographie des 35-54 ans pourrait laisser penser à une meilleure situation. La différence de légende entre les deux cartes masquent que seuls les bassins de vie en rouge ont un niveau de vie médian supérieur à 20 000€. La carte des 35-54 ans montre que dix-huit bassins de vie ont un revenu médian

inférieur à 18 000€, ce qui est le cas de seulement deux bassins de vie lorsque l'on prend en considération la population âgée de 45 à 65 ans.

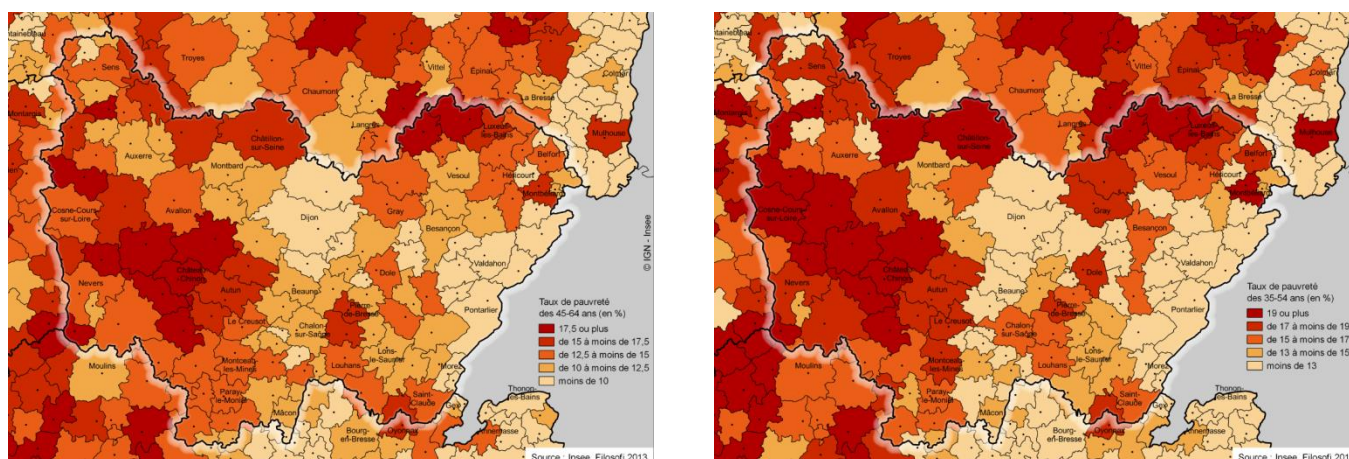
Un taux de pauvreté régional cachant de fortes disparités territoriales

En 1996, le taux de pauvreté des personnes âgées de 65 ans et plus était de 9 %, soit cinq points de moins que celui de la population d'âge actif (14 %). Cet écart n'était plus que de 1,9 point en 2008 et 2,6 points en 2009.

En 2013, comme en 1996, les personnes âgées en situation de pauvreté sont plus souvent des femmes seules très âgées, ayant peu ou pas travaillé. La pension de réversion qu'elles perçoivent, si elles sont veuves, ne compense que partiellement la perte de ressources du conjoint décédé. Les anciens indépendants et les personnes vivant en zone rurale ont également un risque de pauvreté plus fort, quoique de façon moins prégnante qu'en 1996.

En France, une personne est considérée comme pauvre en conditions de vie si son ménage cumule au moins huit difficultés parmi vingt-sept, relatives à quatre grandes dimensions : l'insuffisance de ressources, les retards de paiement, les restrictions de consommation et les difficultés liées au logement.

Figure 13: Taux de pauvreté des personnes âgées 45 à 65 ans (carte de gauche) et de 35 à 55 ans (carte de droite)



Source : INSEE Bourgogne-Franche-Comté, 2017 – Filisofi 2013

Le taux de pauvreté monétaire de la population âgée de 45 à 65 ans de Bourgogne-Franche-Comté est proche de 12 %, soit deux points de moins qu'au niveau national. Pourtant, soixante bassins de vie affichent des taux de pauvreté supérieur à 12 % (les plus pauvres pouvant atteindre 23 %) alors que vingt bassins de vie ont un taux inférieur à 10 %. Ces derniers se situent à la frontière Suisse et dans un large périmètre de l'agglomération dijonnaise.

La situation des bassins de Montbéliard, Luxeuil-les-Bains, Dole, Château-Chinon, Cosne-Cours-sur-Loire et Chatillon en Bazois est particulièrement préoccupante tant pour la génération pivot de 2013 que pour celle à venir.

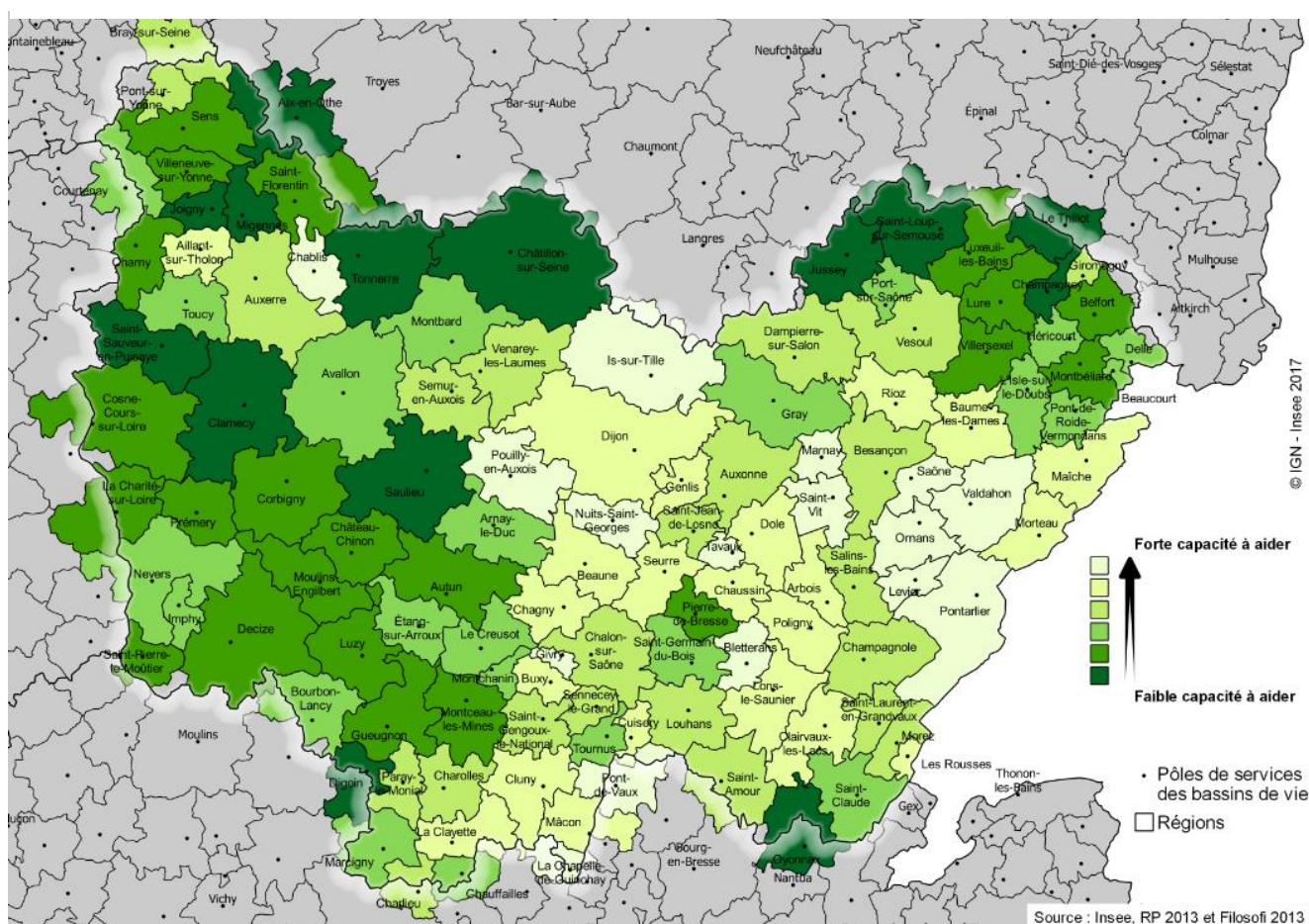
Par ailleurs, le taux de pauvreté des moins de 30 ans atteint 22 % alors qu'il est de 13 % pour l'ensemble de la population régionale. Certaines zones d'emploi ont un taux de pauvreté entre 25 % et 29 % : Belfort-Montbéliard-Héricourt ; Vesoul ; Gray ; Besançon ; Creusot-Montceau ; Avallon ; Morvan ; Nevers.

Cela implique plus de 38 000 ménages allocataires CAF âgés de moins de 30 ans en 2015 considérés comme précaires puisqu'ils vivent sous le seuil de bas revenus (moins de 1 043 euros par unité de consommation et par mois). De plus, les jeunes de moins de 26 ans représentent 9 % des bénéficiaires du RSA en 2015 et 22 % des bénéficiaires d'une aide au logement (en particulier dans les zones d'emploi de Dijon et de Besançon).



GLOBALEMENT DES SITUATIONS VARIABLES QUANT A LA POSSIBILITE D'AIDE

Figure 14 : Niveau de capacité de la génération pivot (45-65 ans) à aider les autres générations : indicateur composite



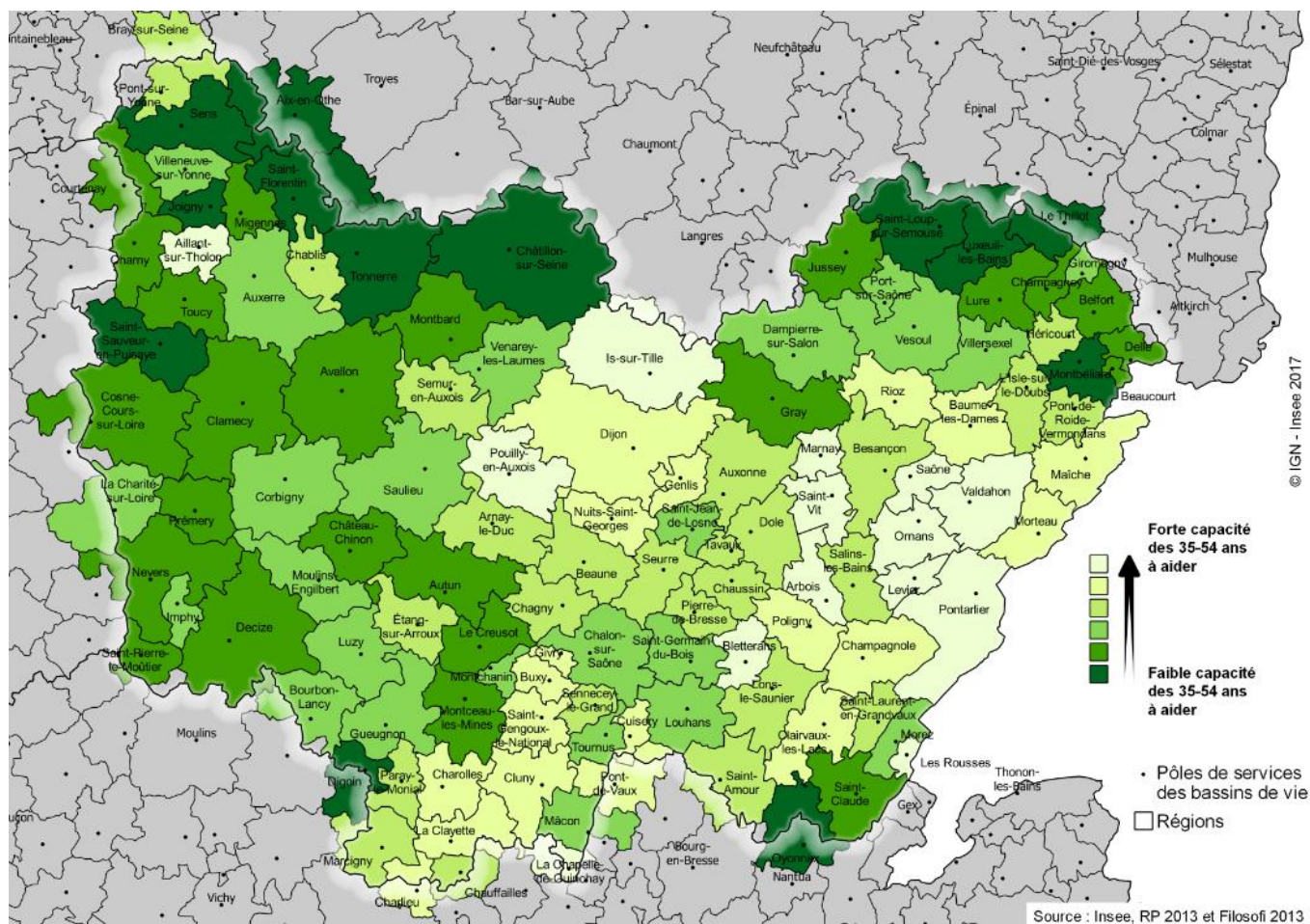
Source : INSEE Bourgogne-Franche-Comté, 2017 – RP et Filosofi 2013

Neuf variables sont prises en compte dans le scoring des bassins de vie, pour les 45-64 ans : la part dans la population totale du bassin de vie, la part des actifs en emploi, la part des chômeurs, le niveau de vie médian, le taux de pauvreté, l'intensité de la pauvreté, la part de ménages avec enfants au domicile, la part des sans diplôme et la part vivant en HLM.

Un certain nombre de bassins de vie présentent une faible capacité de la génération pivot, âgée de 45 à 65 ans, à aider les autres générations : Migennes, Joigny (zone d'emploi de Joigny) ; Tonnerre (zone d'emploi d'Avallon) ; Saint-Sauveur-en-Puisaye et Clamecy (zone d'emploi de Cosne-sur-Loire) ; Saulieu (zone d'emploi de Montbard) ; Châtillon-sur-Seine (zone d'emploi de Châtillon) ; Jussey et Saint-Loup-sur-Semouse (zone d'emploi de Vesoul) ; Champagny (zone d'emploi de Belfort-Montbéliard-Héricourt) ; Digoin (zone d'emploi le Charolais). L'est de la région et la diagonale allant de Dijon à Mâcon affichent des situations face à la solidarité intergénérationnelle plus favorables.

Des territoires présentent des caractéristiques socio-économiques de la génération pivot plus fragiles. Ils cumulent des faibles parts de la population âgée de 45 à 65 ans et d'actifs en emploi, des niveaux de vie relativement bas, des taux de chômage et de pauvreté importants, une part importante de la population sans diplôme. Ils ont davantage un enfant vivant dans leur foyer.

Figure 15 : Capacité de la future génération pivot à venir en aide aux autres générations



Source : INSEE Bourgogne-Franche-Comté, 2017 – RP et Filosofi 2013

Les effectifs de la génération âgée de 35 à 55 ans sont plus nombreux à avoir des enfants au sein de leur foyer. Globalement, leur situation est relativement similaire à celle des 45 à 65 ans. Au niveau du bassin de vie, ils présentent une capacité à aider plus importante dans les territoires de la Nièvre et de la Saône-et-Loire. Cependant, pour bon nombre de bassins de vie, le faible niveau de capacité se confirme avec la génération des 35-54 ans : Saint-Sauveur-en-Puisaye ; Joigny ; Tonnerre ; Châtillon-sur-Seine ; Saint-Loup-sur-Semouse et Digoin.

Conclusion

Les générations pivot à venir seront moins nombreuses lorsque celle des baby-boomers atteindra le grand âge. Il apparaît que le déséquilibre serait d'autant plus important dans un département tel que celui de la Nièvre. En parallèle, les situations de monoparentalités se développent faisant craindre un accroissement de la vulnérabilité financière. Les parents élevant seuls leur(s) enfant(s) sont de plus en plus nombreux. La moitié des personnes appartenant à la génération pivot ont au moins un enfant dans son foyer. Le besoin d'aide se trouve donc particulièrement important mais la capacité d'y répondre se fragilise. Bien que le nombre de personnes diplômées augmente entre 1990, 2013 et 2022, des différences entre les sexes subsistent, en particulier face au niveau de diplôme et donc à l'emploi. En 2015, près de 15 % des femmes n'ont jamais travaillé. D'un point de vue territorial, le sud de Sens, le nord de la Haute-Saône et le sud du Jura voient perdurer la part importante de non diplômés.

Le niveau de diplôme a une influence directe, à plus ou moins long termes, sur le chômage. Entre 2007 et 2015, le chômage de la génération pivot a augmenté de 126 % pendant que celle des jeunes de moins de 25 ans augmentait de 44 %. Les territoires de Morteau, d'Avallon, de Gray, de Montbard et de Pontarlier ont connu les plus fortes évolutions pendant cette période. Lorsque l'on considère la génération âgée de 35 à 55 ans, ce sont les territoires de Sens et ses alentours, de Cosne-sur-Loire et de Belfort-Montbéliard qui présentent des situations de chômage les plus marquées. De plus, la génération pivot est particulièrement touchée par le chômage de longue durée. Dans ces situations de chômage, le soutien familial est essentiel. Cependant, dans le cas du chômage de la génération pivot, qui devient l'aidant ? Si les personnes âgées affichent une situation économique plus favorable aujourd'hui, il n'en sera sûrement pas de même dans les années à venir. En ce sens, la génération pivot a parfois de faibles revenus, avec un écart important avec le niveau de vie de la France métropolitaine. C'est particulièrement le cas du bassin de Château-Chinon et du Nord de la Haute-Saône. La situation ne semble pas plus favorable pour la génération âgée de 35 à 55 ans car dix-huit bassins de vie ont un revenu inférieur à 18 000€ contre deux pour la génération âgée de 45 à 65 ans. Les taux de pauvreté sont élevés dans les bassins de Montbéliard, de Luxeuil-les-Bains, de Dole, de Château-Chinon, de Cosne-sur-Loire et de Chatillon-en-Bazois.

Globalement, les territoires de Saint-Sauveur-en-Puisaye, de Joigny, de Tonnerre, de Chatillon-sur-Seine, de Saint-Loup-sur-Semouse et de Digoin présenteraient des situations particulièrement fragiles face aux solidarités intergénérationnelles.

Des études ont récemment pointé la charge mentale liée à l'accompagnement d'un parent âgé, la disponibilité et l'investissement qu'il suppose, de manière comparable au travail engagé auprès de jeunes enfants. La configuration matérielle d'accompagnement des personnes âgées sont soumises à cette normalisation, qui exige d'identifier un « aidant principal » de la personne âgée ou un « interlocuteur privilégié » des professionnels. Cependant, avoir des parents âgés n'implique pas nécessairement d'exercer un soutien en leur direction. Les formes de soutien ainsi que son volume sont susceptibles de varier, en particulier parce que les parents ne vivent pas sous le même toit que leurs enfants adultes. Les effets négatifs du vieillissement sur l'état de santé plus dégradé exposent les personnes âgées à demander davantage d'aide à leurs enfants et à cohabiter avec eux. Ces derniers, économiquement plus fragiles, sont aussi proportionnellement plus nombreux à assumer, seuls et sans soutien professionnel, les aides nécessaires à la vie quotidienne de leurs parents âgés.